

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 avril 2025
Extrait des délibérations n°22**

COMPETENCE ORDURES MENAGERES

Objet : Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2025

L'ensemble des dépenses du budget annexe ordures ménagères est financé, principalement, par des recettes fiscales liées à la TEOM. Après discussion lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 10 mars 2025, et au vu des très bons résultats constatés en 2024, les élus de la communauté de communes du pays du Neubourg ont décidé de baisser les taux de TEOM pour 2025.

Il est donc proposé au conseil de procéder au vote de la TEOM pour l'année 2025 comme suit :

Zones de perception	Taux 2024	Taux 2025
Zone 1 : les 40 communes hors Le Neubourg	18.50 %	17.99 %
Zone 2 : Le Neubourg	23.39 %	22.99 %

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,
Vu le code général des impôts, et notamment les articles 1379-0 bis, 1520, 1609 quater, 1639 A,
Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du conseil communautaire du 10 mars 2025,
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 31 mars 2025,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation ci-dessus,
- vote les taux de TEOM au titre de l'année 2025 de la manière suivante :


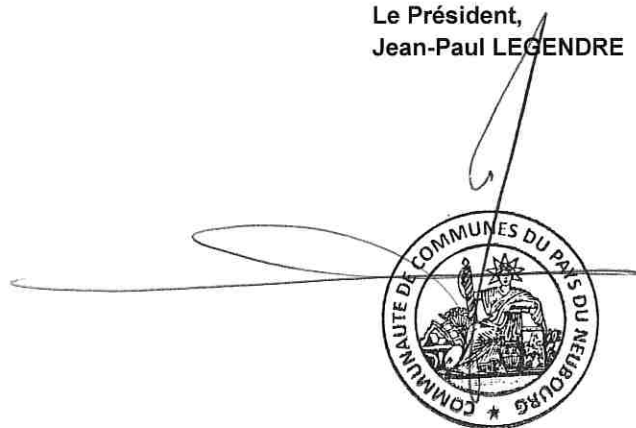
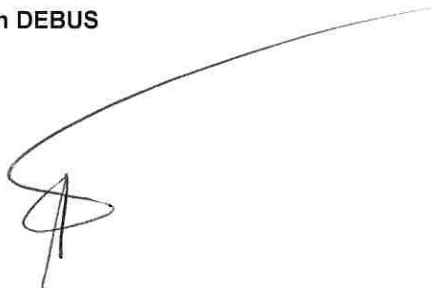
Zones de perception	Taux 2025
Zone 1 : les 40 communes hors Le Neubourg	17.99 %
Zone 2 : Le Neubourg	22.99 %

Adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

**Le Secrétaire de séance
Alain DEBUS**

**Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE**



**PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 avril 2025
Extrait des délibérations n°22**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 027-242700607-20250414-2025_0082-DE

Date de convocation : le 1^{er} avril 2025. Date d'affichage : le 1^{er} avril 2025

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 14 avril 2025 à 19 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président.

Lieu : Salle polyvalente de SAINT-AUBIN-D'ECROSVILLE.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain DEBUS.

Membres en exercice : 56

Présents : 45

Pouvoirs : 5

Toutes les communes étaient représentées sauf : DAUBEUF-LA-CAMPAGNE - SAINTE-COLOMBE-LA-COMMANDERIE

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUI	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick - Excusé	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	CHECA Marie-France – Excusée
BROSVILLE	ROMET Marc	LECOMTE Béatrice - Excusée
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGENT Agnès
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance - Excusée	BUISSON Sébastien - Excusé
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François - Excusé
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire - Excusée - POUVOIR : G. PLESSIS	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	PENEL Philippe - Excusé
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT-LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc - Excusé
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTE Gérard	ROUSSIAU Yann
LE BOSCO-DU-THEIL	VALLEE Laurent - Excusé RECLARD Sandrine BERTHELIN Giovanni – Excusé – POUVOIR S. RECLARD	
LE NEUBOURG	BRONNAZ Francis - Excusé - POUVOIR : D. ONFRAY CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle COUDRAY Isabel DAVOUST Francis DETAILLE Edouard LE MERRER Anita - Excusée - POUVOIR : I VAUQUELIN LEROY Hélène - Excusée – POUVOIR : M-N. CHEVALIER LEVAVASSEUR Katiana – Absente ONFRAY Didier VAUQUELIN Isabelle	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien - Excusé
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	LECOUTEUX Laëtitia - Excusée
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas - Excusé
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAU Virginie – Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT Odile
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian	JOUEN Eric
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky - Excusé LARGESSE Jacky - Excusé	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme - Excusé	MORISSET Maryse
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle - Excusée
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia- Absente	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice